

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU PROJET « APPUI À LA RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE AU LIBAN »

29 avril 2024 – Hotel Pheonicia, Beyrouth

Discours du Ministre des Finances, Dr. Youssef Khalil

S.E.M. Hervé Magro, Ambassadeur de France au Liban

Mme Alessia Squarcella, représentant la délégation de l'Union européenne au Liban

Dr. Jean Ellieh, Président de l'Autorité des Achats Publics

M. Ghassan Zeenni, Directeur adjoint de l'Institut des Finances Basil Fuleihan

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite vous exprimer mes sincères remerciements pour votre invitation à la clôture du projet « *Appui à la Réforme de La Commande Publique au Liban* » dans lequel l'Institut des Finances Basil Fuleihan - acteur essentiel de nos ambitions de développement et de réformes structurelles - a été impliqué pour soutenir la grande réforme de la commande publique.

Je remercie la France et félicite l'Agence Française de Développement et Expertise France, de la réussite de ce projet ; la première suite au vote de la Loi no.244/2021.

La réforme des marchés publics a fait partie de la feuille de route proposée par la France en août 2020. Elle était inscrite dans les déclarations successives du groupe de soutien international pour le Liban et du Fonds Monétaire International.

Le ministère des Finances a été le fer de lance de cette réforme et a confié sa conception et coordination à l'Institut des Finances Basil Fuleihan vu sa spécialisation en la matière et la grande confiance dont il jouit.

Le projet, sujet de notre cérémonie d'aujourd'hui, a apporté un appui technique indispensable. Tout au long de sa durée, le pays a fait face à des circonstances politiques, économiques et financières difficiles qui ont largement pesé sur le secteur public, et ont affecté les priorités et la nature des activités - je cite en particulier le départ en masse de personnes qualifiées.

La mise en œuvre de la réforme, qui ne se limite pas à l'application du texte de Loi 244, s'est avérée, et reste aujourd'hui, une mission **extrêmement complexe** et délicate. Les divers **rapports d'avancement de cette réforme**, publiés régulièrement par l'Institut des Finances, en sont témoins.

Pour avancer, une **approche bien coordonnée et une bonne synchronisation** entre les acteurs impliqués est nécessaire. Ceci ne peut se faire sans le renforcement de la fonction coordination et du rôle du coordonnateur national comme décrit dans la stratégie nationale de la réforme de la commande publique approuvée par le conseil des ministres par sa décision no. 66 en date 20 mai 2022.

Mesdames et messieurs,

Nous nous devons de maintenir un rythme d'avancement fort pour que cette réforme difficile et nécessaire puisse aboutir. J'appelle tous nos partenaires à la soutenir, et notre gouvernement à nommer les membres de l'autorité des achats publics, et à œuvrer à la création de l'autorité de recours.

J'appelle les acteurs à doubler leurs efforts :

- l'autorité des achats à la mise en place et l'opération de la plateforme électronique des achats et à la publication immédiate des dossiers d'appels d'offres types ;
- le conseil de la fonction publique pour œuvrer à la conception de cadres de compétences modernes

- et l'Institut des Finances, organe responsable de la formation de par l'article 72 de la loi, à multiplier ses efforts de professionnalisation des acheteurs publics.

Enfin, je renouvelle mes remerciements à tous nos partenaires du développement : nos partenaires français (l'Ambassade de France, l'AFD, et Expertise France), ainsi que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la banque européenne de reconstruction et de développement (ERD), et l'Ambassade d'Italie au Liban.

Mes derniers mots de félicitations sont réservés à l'équipe exceptionnelle de Institut Financier Basil Fuleihan ; fleuron de la coopération franco-libanaise.
